



## Fuite d'eau après compteur dans maison neuve

Par **jghe33**, le **17/11/2010** à **17:35**

Bonjour,

Un an et demi après avoir aménagé dans notre nouvelle maison ( construction) nous avons eu un soucis de fuite d'eau après compteur. Nous avons été informé par veolia, suite au relevé du compteur, que nous avons une surconsommation d'eau. Après controle, nous avons fais réparer la fuite qui se trouvait juste après le compteur, au niveau du joint. Après consultation de Veolia, nous aurions une surconsommation de 300 m3, ce qui correspopndrait à une facture de 1000 Euros environ, hors abonnement. Même si Veolia m'octroie un dégrèvement comme ils me l'ont suggérés, ça ne paiera pas toute la facture !!!!! pour le reste qui doit payer ?????? Qui est responsable ????????? l'installateur qui a fait les branchements ..... puisque la fuite se trouvait au niveau du raccordement juste après le compteur.... ou le maitre d'oeuvre de notre maison.... qui est responsable de la construction... ou ma pomme???? Est ce que la garantie decennale entre en ligne de compte??????? Merci de me donner des infos.

Par **PCARLI**, le **17/11/2010** à **18:16**

Bonjour,

Le plus simple est de le signaler et poser par écrit (lettre recommandée) au maître d'oeuvre et au plombier.

Tenez-nous au courant de leur réponse ou absence de réponse

cordialement